



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2007

Le 16 janvier à 19H30, les membres de l'association Saint Maur Roller se sont réunis à la salle Brossolette en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la présidente. Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence à leur arrivée. Le bureau constate que les membres présents ou représentés sont au nombre de 40 sur un total de 101 membres composant l'association.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc délibérer.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres :

- un exemplaire des statuts
- une copie de la convocation à l' AG
- la feuille de présence signée
- les pouvoirs des membres représentés
- l'ordre du jour
- les comptes annuels

La présidente rappelle l'ordre du jour :

- présentation du rapport moral et d'activité
- présentation et approbation des comptes
- élection de 3 membres au conseil d'administration
- perspectives et questions diverses

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport moral et financier, approuve les comptes de l'exercice clos au 31 août 2006. Cette résolution a été votée à l'unanimité.

Les statuts du club prévoyant la fixation du montant de la cotisation, on propose de maintenir celle-ci au même taux pour la saison prochaine, hors montant de la licence, c'est-à-dire :

- 215 – 32 (licence) = **183 euros** pour la cotisation adulte
- 115 – 17 (licence) = **98 euros** pour la cotisation enfant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les statuts prévoient l'élection des membres du bureau à bulletin secret. Pour en faciliter le déroulement, il est proposé à l'assemblée d'élire ces membres à main levée. Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Se présentent à cette élection :
Marinette LABROUSSE du groupe débutant
Victoire LECOUFLE du groupe confirmé
Perrine SAINT LEGER du groupe confirmé

Marinette, Victoire, Perrine sont élues à l'unanimité.

Certaines personnes ont souhaité des créneaux plus tardifs pour la saison prochaine. Cette demande sera prise en compte dans la mesure de la disponibilité des entraîneurs.

Un **GRAND MERCI** à Sarah FRANÇOIS pour la création du logo du club.

La séance est levée à 20H30 et la galette est servie.

Saint-Maur Roller

14, avenue du Bel Air 94100 SAINT-MAUR
saint.maur.roller@free.fr
<http://saint.maur.roller.free.fr>